



Communiqué de presse

RN 122 – Déviation de Sansac de Marmiesse et raccordement au contournement sud d'Aurillac

**À partir du 27 novembre 2023
travaux entre le carrefour de Redondette et l'aire événementielle**

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes va ouvrir un chantier de chaussée aux abords du pont de la Redondette sur le nouvel itinéraire de la RN 122.

Les travaux, confiés à l'entreprise Eurovia, sont programmés sur 3 semaines à partir du lundi 27 novembre 2023.

Durant cette période, la RN 122 sera mise en sens unique entre le carrefour du centre nautique et le carrefour de Redondette dans le sens Clermont-Ferrand – Figeac.

Entre les carrefours du centre aquatique et Henri Tricot, la RN 122 reste ouverte à la circulation dans les deux sens.

Le trafic en provenance de Figeac ou de Rodez en direction de Clermont-Ferrand sera dévié sur l'ancienne RN 122 depuis le carrefour de La Poudrière.

La période de travaux est indiquée à titre prévisionnel et reste susceptible d'adaptations en fonction des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence aux abords de la zone de travaux pour leur propre sécurité comme pour celle des personnels œuvrant sur le chantier.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes remercie les riverains et les usagers de leur compréhension.

Pour plus de renseignements :

- Numéro vert : 0805 38 38 45 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Site internet : www.rn122-sansac-aurillac.fr